Droit des sûretés (2e édition) PDF Marc Mignot



Ceci est juste un extrait du livre de Droit des sûretés (2e édition). Le livre complet peut être téléchargé à partir du lien ci-dessous.



Auteur: Marc Mignot ISBN-10: 9782707617033 Langue: Français Taille du fichier: 4206 KB

LA DESCRIPTION

Le droit des sûretés est l'une des matières fondamentales du droit civil des affaires dont l'importance pratique est indéniable. Le présent manuel l'expose de façon complète et synthétique. L'approche n'est pas simplement positiviste et technique : il est aussi question d'expliquer les fondements théoriques de la matière, ses dimensions économiques, ses conséquences pratiques, les principales controverses doctrinales qu'elle suscite...La première partie de ce manuel est relative au cours ; la seconde partie regroupe un ensemble complet d'exercices avec leurs corrigés (cas pratiques, dissertations et commentaires d'arrêt). Ce cours est à jour des dernières réformes législatives (L. n° 2008-776 du 4 août 2008 ; ord. n° 2008-1345 du 18 décembre 2008 ; ord. n° 2009-112 du 30 janvier 2009 ; L. n° 2009-526 du 12 mai 2009) et de l'actualité jurisprudentielle. Le droit des sûretés est dispensé en L3 ou en M1. Si la matière n'est pas obligatoire, elle devrait être choisie par tous ceux qui se destinent... Lire la suiteaux carrières judiciaires (avocats, magistrats, huissiers), au notariat ou qui souhaitent embrasser la profession de juriste d'entreprise, de banque ou d'assurance.

QUE DIT GOOGLE SUR CE LIVRE?

Pour acheter votre Sirey - droit des sûretés 2e édition pas cher et au meilleur prix : Rueducommerce, c'est le spécialiste du Sirey - droit des sûretés 2e ...

Publication de la 2e édition de l'ouvrage «Les sûretés au Québec ... Cet ouvrage constitue un exposé complet du droit des sûretés en vigueur actuellement au ...

La collection Lexifac Droit au meilleur prix à la Fnac. ... Cette nouvelle édition mise à jour présente, sous la forme de fiches synthétiques, ...

DROIT DES SÛRETÉS (2E ÉDITION)

Lire la suite...